## Les principes d'aménagement proposés des petites rues du centre historique :

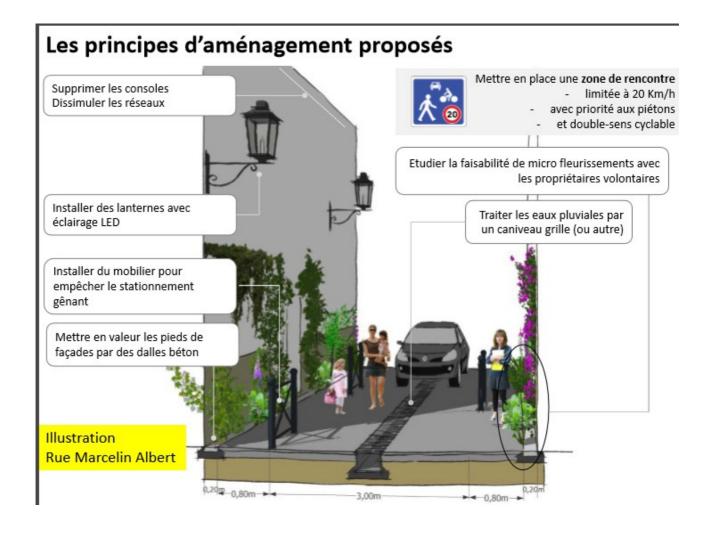
#### Mettre en place une zone de rencontre :

- limitée à 20 Km/h
- avec priorité aux piétons
- et double-sens cyclable



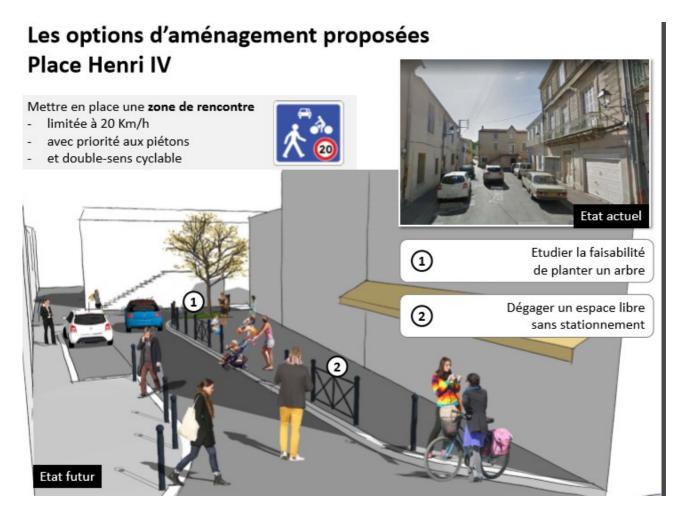
Le périmètre proposé pour la zone de rencontre à l'échelle des petites rues du centre historique :





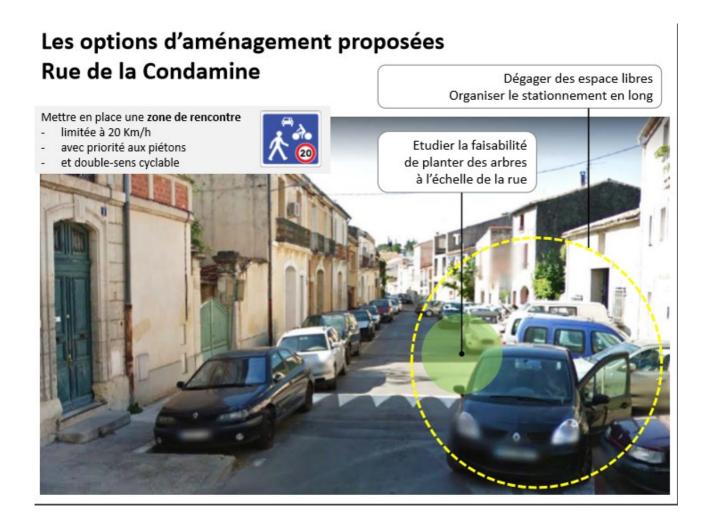
Quelques observations faites par le public lors de la deuxième réunion du mardi 27 juin :

- En raison d'un « droit d'utilité publique » les propriétaires ne peuvent s'opposer à la mise en place de lanternes sur leur façade.
- Placer les écoulements d'eaux pluviales au centre de la voie paraît une bonne idée
- Bien réfléchir au mobilier urbain pour non seulement empêcher le stationnement gênant mais aussi à obliger les voitures à ralentir, un panneau 20km/h n'est pas suffisant...



Quelques observations faites par le public lors de la deuxième réunion du mardi 27 juin :

- -Cela entraîne la suppression de 5 places de stationnement.
- -Un arbre à cet endroit ? Attention aux essences d'arbre qui soulève la chaussée....



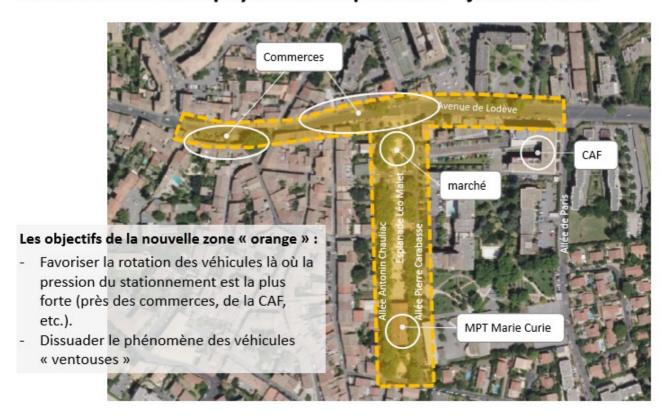
Quelques observations faites par le public lors de la deuxième réunion du mardi 27 juin :

- Le remplacement du stationnement en épi par un stationnement en long va là aussi supprimer des places de stationnement....



Nous ne savons pas ce que signifie précisément « dégager l'espace autour de la croix pour la mettre en valeur » : supprimer les jardinières ? Supprimer du stationnement ? ( la question n 'a pas pu être posée lors de la réunion.)

# Le périmètre proposé pour la création d'une nouvelle zone de stationnement payant à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018



Informations données par M Albernhe et recueillies sur le site de la ville : Zone orange "Moyenne durée", Durée de stationnement limitée à 7 heures

Tarif normal		Tarif résidents	
1 heure	1.30 €	4 heures	0,60 €
2 heure	2.60 €	5 heures	0,70 €
3 heures	3.10 €	9 heures	1.00 €
4 heures	3.60 €	6 jours	4.00 €
5 heures	4.00 €	15 jours	7.50 €

Le tarif mensuel passe à 15 € pour les résidents ( 2 véhicules par foyer peuvent bénéficier de ce tarif préférentiel.)

De plus, pour l'un des 2 véhicules du foyer et sous la condition que le titulaire de la carte grise bénéficie d'un abonnement annuel de transports en commun TAM en cours de validité, le tarif sera ramené à 7,50 €.

Plusieurs intervention dans le public pour rejeter l'idée d'un stationnement payant, surtout sur l'esplanade : les habitants du quartier seraient pénalisés et les rues autour du stationnement payant encore plus encombrées...

Nous précisons que la mise en place d'un stationnement payant n'est pas un demande du comité de quartier

# L'extension de l'école maternelle Pape-Carpantier ; Une école à articuler par l'espace public

(livraison rentrée 2019, coût global millions d'euros)

#### Les attentes exprimées :

- Aménager un espace de type piétonnier, sécurisé pour les enfants accessible aux seuls véhicules des riverains
- Mettre en valeur le Square Louis Carles
- Prendre en compte les besoins de stationnement des parents d'élèves



#### Les orientations d'aménagement proposées



# Carrefour des Grèzes

# Une situation actuelle contrainte

Les piétons disposent de 29 secondes pour traverser, en une fois, l'avenue de Liberté et l'avenue de Monsieur Teste. Ce temps répond à la norme minimale d'une vitesse de traversée de 1 mètre par seconde.

A noter que ce temps de 29 secondes est lui-même décomposé en 2 temps :

- 1 temps de vert piéton de 16 secondes
- 1 temps de rouge piéton de 13 secondes correspondant au temps de dégagement. Durant ce temps de dégagement, les piétons peuvent achever leur traversée en sécurité.





# Une traversée sécurisée de l'avenue de la Liberté sera aménagée au droit de l'avenue de la Colline

( au niveau du radar actuel)

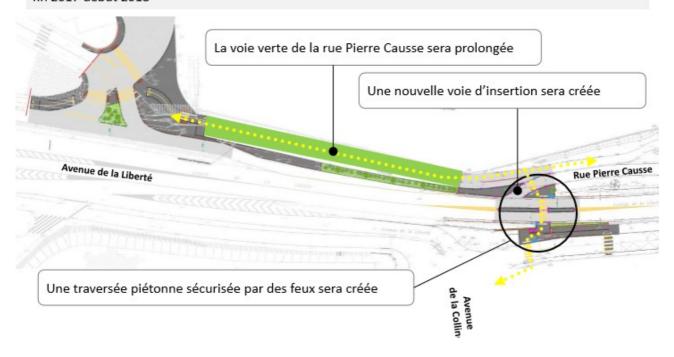
# La solution d'aménagement retenue

#### Objectifs:

Sécuriser la traversée de l'avenue de la Liberté Rationaliser l'insertion pour les véhicules provenant de la rue Pierre Causse

#### Planning de réalisation :

fin 2017 début 2018



# Rue de la piscine

#### Les attentes exprimées concernant la rue de la Piscine

- Aménager des trottoirs accessibles
- Améliorer le confort des piétons vers le tramway
- Réfection de la chaussée
- Marquer le stationnement

# Les principes d'aménagement proposés

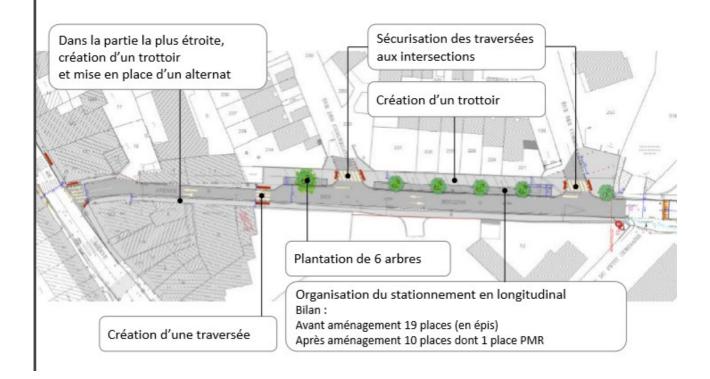


Hypothèse de mise en œuvre à court-moyen terme : Intervention sur les surfaces sans réfection des réseaux et de la structure de chaussée

Observations : pas d'aménagements prévus sur la rue Jules Guesdes

### **Avenue des Moulins**

# L'option d'aménagement initialement envisagée avec maintien du double sens



Par ailleurs, une étude sera aussi réalisée pour analyser la faisabilité et les incidences d'une mise à sens unique

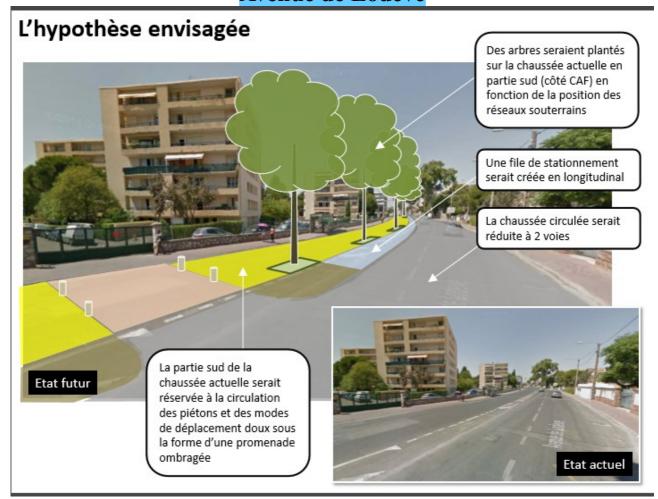
Quelques observations faites par le public lors de la deuxième réunion du mardi 27 juin :

- la circulation en alternat sur la partie étroite se fait de fait car il n'est pas possible de se croiser
- l'organisation du stationnement en long supprime encore des places (9) ce qui risquent d'encombrer encore plus les rues privées avoisinantes
- aucune solution n'est proposé pour lutter contre le stationnement sauvage aux heures d'entée et de sortie du collège...



Information : un pin du collège Saint-Roch met en péril le mur de clôture. Il devrait être abattu à l'été.

# Avenue de Lodève



Important L'opération de l'avenue de Lodève, intégrant des aménagements en faveur des modes de déplacement doux, est susceptible de bénéficier de subventions de l'Union Européenne au titre du Fonds européen de développement régional (FEDER) dans le cadre de la Politique de la Villa

Cette subvention est notamment conditionnée à une mise en œuvre de l'opération dès 2018

#### Les suggestions complémentaires qui avaient été exprimées et pourraient être envisagées :

- Multiplier les traversées piétonnes
- Installer des bancs
- Empêcher le stationnement anarchique devant les commerces

Information: Un dispositif de vidéo verbalisation sera mis en place sur l'avenue de Lodève dès l'automne prochain. Il concernera la partie comprise entre la CAF et la rue Favre de Saint-Castor. Il pourra être complété dans le cadre de l'aménagement définitif de l'avenue

# Route de Lodève ( devant tabac et boulangerie) 2 options envisagées

# Avantages: - Dissuade le stationnement en double file - Améliore le confort des piétons - Coût faible Inconvénient: - Ne règle pas le problème de sécurité lié aux manœuvres des véhicules au droit des places de stationnement en bataille Les pieds d'arbres seraient agrandis

# Option 2 : avec réorganisation du stationnement en long

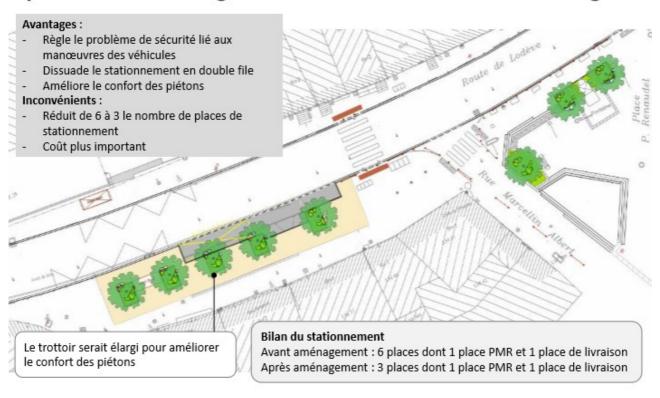
Le trottoir serait élargi pour améliorer

le confort des piétons

Bilan du stationnement

Avant aménagement : 6 places dont 1 place PMR et 1 place de livraison

Après aménagement : 7 places dont 1 place PMR et 1 place de livraison



#### Autres contributions concernant le Square des Escarceliers



#### Autres contributions concernant le parc Edouard André



Plusieurs interventions dans la salle sur le problèmes de sécurité : drogue, vandalisme, incivilités et dernièrement incendie volontaire dans un parking d'immeuble qui a causé de gros dégâts et aurait pu causer des victimes

Il est urgent et indispensable de mener une réflexion sur toute la Zac de La fontaine.

Prochaine et <u>dernière</u> réunion

Mardi 26 septembre à 18h30 à la MPT Marie Curie

Présenter les solutions retenues, leur planning prévisionnel de réalisation et les coûts estimés.